REMSES
Revue des Études Multidisciplinaires en Sciences Économiques et Sociales

ISSN : 2489-2068 Numéro 12 - 2019

# REPENSER LE TOURISME SUR LE LITTORAL DE LA REGION ORIENTALE DU MAROC : POUR UN DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE TERRITORIAL

# RETHINKING TOURISM ON THE COAST OF THE EASTERN REGION OF MOROCCO: FOR TERRITORIAL TOURISM DEVELOPMENT

**HADDOUTI Khalid**

**Docteur** en Géographie humaine et aménagement
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines d'Oujda
Laboratoire de recherche DYMADER,
Université Mohammed Premier d'Oujda
Khalid.gitd@gmail.com

**Hakym ZARROUK**

**Docteur** en Géographie humaine et aménagement
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines d'Oujda
Laboratoire de recherche DYMADER,
Université Mohammed Premier d'Oujda

**ZERROUKI Miloud**

Enseignant chercheur,
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines d'Oujda
Membre du laboratoire de recherche DYMADER)
Université Mohammed Premier d'Oujda

Résumé

Le développement territorial est à l'ordre du jour aussi bien au niveau national qu'à l'échelle internationale. Le littoral Méditerranéen Oriental du Maroc (L.M.O) a connu récemment un dynamisme certain, motivé par une volonté officielle de sa mise en tourisme. Ce littoral a reçu des investissements colossaux, dans le cadre de la nouvelle station touristique de Saïdia et du projet touristique et urbain de Marchica à Nador. Cependant, les objectifs de développement escomptés sont loin d'être réalisés, quoique des efforts d'aménagement touristique soient déployés. Ils sont ponctuels et ne prennent souvent pas compte d'autres réalités spatiales, économique et humaines. En conséquence, la quasi-totalité des acteurs locaux et des lieux au niveau de ce littoral et de son arrière-pays demeurent à la marge de ce dynamisme.

Nous proposerons dans le présent article des mesures en vue de repenser ce secteur dans un cadre territorial nouveau : les territoires de projets touristiques qui intègrent littoral et son arrière-pays. L'implication des acteurs locaux et l'intégration des autres secteurs économiques sont à expliciter, de même pour les recompositions patrimoniales et identitaires requises.

**Mots clés :** Développement territorial, tourisme, littoral de l'Oriental du Maroc

**Abstract**

Territorial development is on the agenda both nationally and internationally. The Eastern Mediterranean coast of Morocco (L.M.O) has recently experienced dynamism, motivated by an official desire to put it into tourism. This coastline has received colossal investments, in the context of the new tourist resort of Saïdia and the tourist and urban project from Marchica to Nador. However, the expected development objectives are far from being achieved, although tourism development efforts are being made. They are punctual and often do not take into account other spatial, economic and human realities. Consequently, almost all of the local players and places on this coast and its hinterland remain on the margins of this dynamism.

In this article, we will propose measures to rethink this sector in a new territorial framework: the territories of tourist projects that integrate the coast and its hinterland. The involvement of local players and the integration of other economic sectors should be made clear, as well as the necessary changes in heritage and identity.

**Keywords:** Territorial development, tourism, coastline of the Oriental of Morocco

## Introduction

Dès les premières années du XXI$^{ème}$ siècle, un regain d'intérêt accompagné d'un effort en matière d'aménagement touristique et d'infrastructure de communication, a été déployé en faveur de certaines communes du littoral Méditerranéen Oriental (L.M.O) du Maroc, qui s'étend de Saïdia à l'embouchure de l'oued Nekor. La nouvelle Station Touristique de Saïdia (N.S.T.S) et l'aménagement de Marchica en constituent les réalisations saillantes. La visée de la promotion du secteur touristique y étant le concours à un développement social et économique dont l'ampleur dépasse le territoire de ces seules communes pour embrasser l'ensemble de la région de l'Oriental. À cet effet, le tourisme est conçu pour être la locomotive du développement économique de cette région. Cependant, la dynamique touristique résultant s'est soldée sur un bilan insatisfaisant, notamment au niveau socioéconomique. L'insuffisance quantitative et qualitative des infrastructures touristiques et de liaison d'une part, et les disparités entre les différentes zones de cet espace d'autre part, sont les principales conclusions. Il s'agit d'une dynamique touristique vicieuse.

Nous présentons des propositions rationnelles et opérationnelles en vue de repenser le développement touristique et local des communes de l'espace touristique du L.M.O (E.T.L.M.O). Il importe d'intégrer l'arrière-pays du littoral, ses autres secteurs économiques et ses acteurs. Remédier aux lacunes concernant l'offre touristique et la stratégie de développement du secteur seront d'autres finalités de cet article.

## 1. Pour un aménagement global du L.M.O et de son arrière-pays

Bien qu'il soit un concept relativement récent, le terme aménagement qui est souvent lié à des mots comme territoire et touristique etc., est très discuté. Nous n'entendons pas l'aborder dans ses volets conceptuels très contestés. Notre objectif consiste plutôt à asseoir une vision de l'aménagement touristique de l'E.T.L.M.O à la lumière des volets et contextes de base de ce concept, qui sont développés par la littérature souvent avec une certaine unanimité. En effet, Hillali (Hillali, 1985) distingue trois contextes essentiels dont nous résumons, le contexte économique, le contexte social et le contexte naturel. Nous estimons que le contexte administratif et territorial est autant fondamental quant à la conception de propositions adéquates au sujet du développement touristique de l'espace en étude.

### 2.1.1. De la nécessité de remédier aux lacunes de l'offre persistant

La synthèse succincte des grands maux qui continuent de marquer, souvent conjointement, l'offre touristique et l'infrastructure de communication de l'E.T.L.M.O, nous permet d'évoquer des propositions pertinentes quant à l'amélioration de cette offre. Si l'aménagement du territoire plaide pour «*un développement équilibré des régions par une meilleure répartition des populations et des activités*»[1], nous estimons qu'une politique de ''discrimination positive'' est requise en ce qui concerne la répartition des activités touristiques de l'espace étudié, puisqu'on se limite à ce secteur dans ce paragraphe. Cette politique est imposée par la réalité du potentiel touristique hétérogène et par la nécessité de rechercher une certaine complémentarité entre les différentes sous zones de cet espace.

Les principales recommandations que nous pouvons soumettre dans ce sens sont comme suit :

[1] J. Jung, l'aménagement de l'espace rural, une illusion économique, Edition Calmann Lev y, 1971, 406 p. (Cité par M. Hillali, Op. Cit. P. 274)

- On ne peut attirer et accueillir des touristes sans infrastructure d'accueil appropriée. Il est ainsi recommandé de promouvoir la capacité d'hébergement touristique, en réduisant les disparités intra-régionales flagrantes dans l'E.T.L.M.O. Ceci ne dit pas toutefois, de généraliser et d'unifier la même structure d'accueil, en nombre et en qualité, qui se développe spécialement sur la N.S.T.S et la cité d'Atalayoun. À titre d'exemple, il convient de doter les nombreux sites dépourvus d'unités d'hébergement touristique formelles, bien qu'ils disposent d'un potentiel naturel propice à l'épanouissement touristique rural en particulier : le cap des Trois Fourches, les montagnes, les plaines irriguées… Certaines formes d'hébergement marchand doivent être développées urgemment. C'est le cas surtout des auberges et des gîtes ruraux, des résidences touristiques agréées et des campings (de tentes, de camping-car ou de bungalow…). S'agissant des gîtes, des auberges ou des maisons d'hôte, on peut penser à la réhabilitation des maisons marocaines traditionnelles existant pour en faire des unités d'hébergements adéquates. Investir dans le patrimoine local est crucial à cet effet, en employant des matériaux locaux, tel est le cas des cabanes en cannes. Différents types de campings sont envisageables et ce, en fonction des sites et des capacités de financement des acteurs locaux (les communes en particulier) d'une part, et des types de touristes potentiels d'autres part. On peut aménager des terrains pour campings économiques et "sauvages" dans des lieux à fortes valeurs naturelles et paysagères. Ceci est préconisé surtout pour les communes de la zone ouest du L.M.O qui accumulent un grand retard en hébergement touristique, le cap précité, les plages de Boudinar et de Tazaghine, et des sites en arrière-pays tels qu'à proximité des barrages, dans les montagnes boisées et les SIBE (Site d'Intérêt Biologique et Écologique). Il peut s'agir également d'une réelle hôtellerie " en plein air " qui sera équipée d'un niveau d'équipement et de confort acceptable (bungalows, piscine, restaurant sur place…), destinée à des touristes relativement aisés qui admirent ce genre d'expérience et de pratiques touristiques. La Fédération Marocaine de l'Hôtellerie en Plein Air (FMHPA) est appelée à contribuer au développement de ce type d'unités d'hébergement touristique dans l'espace étudié. La plupart de ses sites connaissent une activité relativement récente et donc une expérience très limitée. L'apport de cette fédération serait considérable en termes d'encadrement et de synergies. Il faut penser aux équipements de bases, tels que les toilettes et douches publiques ainsi que les routes et les pistes d'accès aux lieux touristiques (plages, forêts et sources thermales).

- Surmonter le déficit en matière d'animation touristique, qui fait figure de parent pauvre du tourisme à l'E.T.L.M.O. Le développement de celle-ci doit se faire dans le but de satisfaire les besoins massivement exprimés par les visiteurs des principaux sites touristiques du L.M.O. Les besoins diffèrent selon les types d'assoiffés et leurs tranches d'âges, aussi bien au littoral qu'à son arrière-pays. Il importe de tenir compte de la nature réelle de la demande touristique et du poids qu'y représente chaque type de clientèle. Il serait absurde de continuer à créer des terrains de golf dans cet espace, alors que le poids des touristes nationaux et régionaux y est toujours prépondérant (ils constituent 98% et 77% des touristes de Saïdia respectivement en 1983 et 2013)[1], sans oublier le poids intéressant des MRE parmi les touristes issus de l'étranger. Ces touristes n'ont pas coutume de pratiquer ce sport de plaisance. A qui profitent ces installations golfiques, notamment lorsqu'on tient compte de leurs méfaits environnementaux dans le L.M.O ?

Par ailleurs, outre les infrastructures, ce sont particulièrement les activités d'animations culturelles (y compris artistiques) qui sollicitent un regain d'intérêt dans l'espace étudié. Certes, on a assisté à un foisonnement récent de certains festivals, dont quelques-uns ont

[1] K. Haddouti, Dynamique touristique et développement local au littoral méditerranéen oriental (L.M.O) du Maroc, thèse de doctorat en géographie humaine et aménagement, Université Mohamed I^er^, 2018, p.174.

réussi de régional voire d'international (à Saïdia et Nador en particulier), mais un grand effort reste à fournir et ce, pour un double objectif : satisfaire les centres d'intérêt des touristes qui s'orientent de plus en plus vers tout ce qui a trait au culturel et valoriser aussi le patrimoine immatériel des sites concernés par ces activités. Un travail d'innovation est nécessaire dans ce contexte pour renaitre des évènements, et se démarquer par conséquent des autres destinations touristiques.

- La restauration est une autre activité caractéristique du tourisme en nécessité de mise à niveau, vu ses carences et ses lacunes sur l'ensemble de l'espace étudié. L'importance de cette activité découle du fait que le touriste en déplacement de son lieu de domiciliation habituel est souvent obligé de recourir à ce genre de prestation de service. Il est guidé également par son désir de découvrir de nouvelles pratiques gastronomiques en tant qu'art culinaire renvoyant à des cultures différentes. L'enrichissement du produit touristique de l'E.T.L.M.O serait notable une fois ce sous-secteur s'est amélioré. Cette amélioration doit être faite sur différentes échelles de standings et sur l'ensemble du territoire en question. Elle est l'une des composantes de l'offre touristique les plus remises en cause sur l'ensemble des sites de cet espace.

C'est ainsi qu'il est fort recommandé d'améliorer le standing très bas des restaurants de cet espace, dont quelques-uns seulement sont classés et concentrés à Saïdia. Un effort d'autant plus important doit être déployé quant à la qualité des prestations de services offertes par l'ensemble des restaurants. Le contrôle d'hygiène et la lutte contre les fraudes sont à prescrire immédiatement. Des restaurants très répandus, souvent de façon saisonnière et qui échappent à toutes actions de contrôle, nuisent sérieusement à l'image de l'E.T.L.M.O, notamment à la station de Saïdia : rapport qualité/prix incongru, défaut d'un niveau d'hygiène minimum, personnel non qualifié, course aux clients devant les locaux…

La restauration des hôtels est confrontée à une double problématique : d'un côté, répondre à une clientèle souvent d'affaires et/ou internationale d'agrément ; d'un autre côté, faire face à une saisonnalité tranchée, due à la seule fréquentation de cette clientèle. Ces restaurants se trouvent à cet effet privés d'une clientèle potentielle, qui est en mesure de la fréquenter également lors de la basse saison. Il s'agit de la clientèle extérieure (non séjournant dans le même hôtel). La restauration doit construire sa propre identité qui investit davantage dans le patrimoine et le savoir-faire culinaire locale, régional et national. Un touriste en visite de la station balnéaire de Saïdia par exemple, peut se demander légitimement sur l'absence étonnante de la cuisine marocaine parmi les menus de ses restaurants classés. La remarque est aussi valable pour certains sites en arrière-pays rural du L.M.O. Là le fait de s'appuyer sur l'art culinaire local devient capital si l'on veut réellement lancer le tourisme rural. Cet art peut être employé comme une ressource propre susceptible de promouvoir la destination. Pour cela, il convient de se lancer dans des opérations d'identification et de revalorisation de plats et d'autres produits gastronomiques populaires et traditionnels, dans lesquels on peut percevoir l'identité de la population locale, sinon régionale.

L'investissement dans les ressources humaines au niveau de la région est nécessaire. La promotion des métiers de tourisme, en l'occurrence la restauration, est exigée. Elle doit être faite dans le but d'encourager l'innovation et la mise en valeur du patrimoine gastronomique de la région. On propose, dans ce sens, l'accroissement qualitatif et quantitatif de lauréats en la matière, ainsi que l'organisation régulière de compétitions afin de stimuler l'innovation et la valorisation de l'art culinaire de la région en général. La contribution des parties prenantes, particulièrement les acteurs touristiques régionaux, est très demandée.

- Les transports et la liaison intra-régionale, des maux qui continuent de peser lourd sur le tourisme de l'E.T.L.M.O. Le tourisme a certes besoin d'hébergement touristique, de restauration et d'animation mais aussi de transports adaptés et divers. L'organisation du transport public en zone rurale, contrairement aux zones urbaines, est souvent complexe car l'habitat y est très diffus et la population peu dense. Il faut donc mettre en œuvre des solutions spécifiques pour préserver des flux de visiteurs acceptables au sein des différentes sous zones de l'E.T.L.M.O. Des moyens de transport public saisonniers, à l'instar de l'activité touristique de cet espace, pourront contribuer à dépasser ce problème. En tous cas, il importe d'améliorer les services de transport et de déplacement au sein du L.M.O et de son arrière-pays : offre en transport en commun généralisée, location de véhicules notamment les vélos et les motos. On peut recourir à l'option de transport à la demande, très développée sur la rive nord de la Méditerranée. Ce type de transport aidera à desservir les communes attractives par leur potentiel touristique, à partir des principaux centres urbains de la région de l'Oriental et de ses pôles touristiques. Des entreprises de transport à vocation touristique doivent être créées dans l'Oriental. Ceci est en mesure d'accroitre la compétitivité de ce secteur qui se trouve monopolisé par quelques sociétés, telles que Foughal-Tour, et améliorer par conséquent la qualité de l'offre dans cette région.

Il convient de travailler pour la genèse d'un transport maritime dans l'espace étudié. Ce transport assurera spécialement la liaison de l'est du L.M.O avec ses sites de l'ouest y compris les autres tronçons du littoral méditerranéens marocains, en particulier celui d'Al Hoceima voisin. Il s'agit d'un transport d'agrément permettant aux touristes de cet espace de découvrir son littoral et d'apprécier ses paysages. C'est ainsi que plusieurs sites renfermant un potentiel touristique inestimable seront désenclavés. Certains de ces sites ont en commun leur éloignement des pôles touristiques de la région orientale et leur ouverture récente à une demande touristique de nature excursionniste. On peut penser dans ce sens à des circuits touristiques axés sur des thèmes bien définis. L'éventuel réseau bénéficiera des quelques installations portuaires existant sur le littoral méditerranéen (ports et marinas). On peut aménager d'autres ports et embarcadères de ce littoral pour qu'ils soient susceptibles d'accueillir des voyageurs d'agrément à l'instar du port de pêche de Ras El Ma où on a mis en place une petite base nautique.

Le renforcement du transport aérien, y compris à l'échelle nationale, est également fortement recommandé, même s'il n'est pas le moyen majoritairement privilégié par les touristes issus des autres régions du Maroc. L'objectif vise à favoriser le tourisme interne, dont l'importance est de plus en plus reconnue pour le tourisme marocain en général.

Les zones écologiquement fragiles, en l'occurrence les SIBE, nécessitent le développement de transports spécifiques, si l'on veut assurer la durabilité de leurs ressources naturelles. Dans le cadre d'un tourisme durable, on est censé privilégier des modes de déplacement non polluant à proximité et au sein des zones en question. Il peut s'agir surtout du vélo, de la marche et de l'équitation. À cet effet, des visiteurs des zones dont il s'agit deviendront plus positifs et actifs : la satisfaction du besoin de découverte des ressources et paysages naturels s'associe à un effort physique de loisirs et d'un respect de l'environnement. Une randonnée pédestre dans le SIBE de l'embouchure de Moulouya à partir de la station touristique de Saïdia, en vue de visualiser sa biodiversité (flore, oiseaux migrateurs..), est un simple exemple à proposer. Pour ce faire, on doit aménager des ''voies vertes'' permettant de se déplacer à vélo, en roller, à pieds, ou à cheval. La promotion des voies créées peut se faire grâce à la mise en place de cartes interactives et d'une signalisation sur le terrain. Certains pays comme la France proposent de telles cartes qui regroupent toutes les voies en question à l'échelle nationale. Nous estimons que les voies en question peuvent être généralisées sur certains zones

montagnardes, le long de Moulouya et au niveau de la commune de Bni Chiker. De même en ce qui concerne le seul vélo-route programmé à Figuig dans le cadre du Contrat Programme Régional (CPR) du tourisme de l'Oriental marocain.

Il apparaît pertinent de promouvoir également le transport ferroviaire, pratiquement inexistant à l'échelle intra-régionale. Assurer la liaison entre les deux pôles du L.M.O et les principaux centres urbains de l'Oriental, outre la capitale régionale Oujda est prioritaire.

- Développer la communication touristique :

Une communication qui visera surtout la construction d'une image de la destination E.T.L.M.O. Cette priorité découle du fait que «l'espace touristique est avant tout une image. Image que s'en font les touristes, qu'en donnent les organisateurs de vacances»[1]. Pour Philippe Viallon, on oublie souvent que le tourisme ne se limite pas à la pratique touristique en elle-même, puisqu'il y a un ''avant'' qui consiste dans le fait de se renseigner en recherchant de l'information et d'un ''après'' dont l'essentiel est le partage de l'expérience touristique vécue par le touriste. De ce fait, ce dernier s'aperçoit comme un acteur déterminant de la communication touristique, notamment en tant que producteur d'avis sur la destination. Partant de ces idées, la communication touristique pratiquée actuellement dans l'E.T.L.M.O est dans l'obligation de dépasser les pratiques classiques dépendant des opérateurs étrangers et des salons internationaux du secteur en question. En effet, le touriste potentiel n'est plus dépendant des seules informations issues des professionnels du tourisme (P. Viallon, 2013). La crédibilité accordée à ces informations est souvent inférieure à celles des internautes (Viallon et Serrano, 2013) censés avoir vécu l'expérience de voyage dans un lieu donné, qu'on peut consulter sur des forums de discutions, des blogs, des réseaux sociaux et des sites spécialisés dans le recueil des avis des touristes. Étant donné l'ampleur grandissant des nouvelles technologies d'informations et de communication, le recours aux sources précitées devient indispensable pour assurer une promotion efficace de la destination en étude. On peut penser à la création de cellules d'agents intervenant dans ces ressources, notamment pour remédier aux faux avis très répandus sur internet. Ce recours peut se faire aussi dans le but de faciliter la commercialisation de l'E.T.L.M.O. La tâche d'assurer la communication touristique de cet espace incombe à toutes les parties prenantes en rapport avec son secteur touristique. Les acteurs publics au niveau local, au sens large du terme, sont particulièrement les plus concernés par le renforcement des actions relevant des nouveaux circuits de distribution des produits touristiques. Les associations professionnelles, notamment l'ARAVO et l'ARIHO ne sont pas dispensés de ce renforcement. L'ensemble de ces acteurs sont appelés à mettre en place des mesures opérationnelles et urgentes en inspirant spécialement de celles proposées dans le cadre de la stratégie nationale, vision touristique 2020 et sa déclinaison régionale, le CPR du tourisme, à savoir : la création d'une plate-forme de réservation connectée aux sites des outils de promotion de l'espace en question ; le soutien à l'équipement en capacités TIC et en formation professionnelle et continue en la matière et ce, en partenariat avec le Ministère de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Économie Numérique.

La politique de communication évoquée doit s'orienter davantage vers d'autres provenances internationales qui sont émergentes, au lieu de continuer à cibler les marchés classiques pour le territoire national en général. En effet, le ministère de tutelle stipule que «près de 71% des touristes du Territoire touristique ''Maroc Méditerranée'', seront issus à l'horizon 2020 de 4

[1] J-M Miossec, « l'image touristique comme introduction à la géographie du tourisme », in anales de géographie, N° 473, Edition Armand Colin, 1977, PP. 55-70.

marchés cibles : France, Espagne, Allemagne et Belgique»[1]. Or, certaines de ces marchés émetteurs sont en régression. C'est le cas de celui des Français qui a perdu 4 points de sa part de la demande nationale en passant de 36% en 2010 à 32 % en 2016. Quoique cette demande a enregistré une hausse de 1,5% en 2016 par rapport à l'année précédente. C'est surtout un travail, en matière d'indentification et de prospection scientifique des touristes potentiels et propres à l'espace étudié, qui doit être établi.

### 2.1.2. Pour un tourisme plus intégré dans son environnement économique et spatial

Outre son éventuel impacts socio-économiques, le tourisme est apprécié pour ses rapports avec d'autres secteurs économiques, notamment lorsqu'on tient compte de ses effets indirects. Nous avons constaté[2] que les liens entre ce secteur et les autres principaux secteurs économiques sont trop limités dans l'E.T.L.M.O. Nos propositions pour dépasser cette situation s'articuleront d'une part, sur la manière d'amplifier les interactions entre ses principaux secteurs économiques et d'autre part, sur la qualification du produit touristique de cet espace sous une nouvelle représentation en tenant compte également de l'arrière-pays.

#### 2.1.2.1. Pour maximiser les interactions entre le tourisme et les principaux secteurs économiques

Dans le but de renforcer les interactions positives entre le tourisme et les autres secteurs économiques importants, nous proposons les mesures suivantes :

- Tourisme et agriculture : On doit travailler sur des synergies entre tourisme et agriculture, spécialement dans le cadre de l'agritourisme et le tourisme rural en général. Pour ce faire, il est indispensable d'entamer la création de structures agritouristiques à l'échelle régionale et locale, en collaboration entre des institutions relevant des deux secteurs, susceptibles d'assurer l'encadrement escompté. L'agritourisme est une activité méconnue sinon sous-estimée dans l'espace étudié. Un travail de sensibilisation et d'information auprès des jeunes diplômés notamment dans le milieu agricole est un préalable requis dans ce contexte. De surcroît, le développement de cultures "bio" serait bénéfique pour l'essor de l'agritourisme à l'E.T.L.M.O. L'investissement dans les structures agricoles rurales (paysages, savoir-faire ancien, pratiques traditionnelles…) s'avérera profitable pour les deux secteurs en question. Il s'agit de traces d'une vie agro-rurale antérieure, considérée comme un produit touristique qui pourrait donner un second souffle à la destination balnéaire; les touristes s'attachent à la spécificité et à l'authenticité des lieux visités (Tafani, 2012). Il importe désormais de restaurer tout élément de ces structures agricoles rurales (équipement, bâti, pratique, produit de terroir en particulier…). La procédure de la préparation des divers types de pain traditionnel, à elle seule, constitue un patrimoine riche et valorisable: des aires à battage des récoltes, au four traditionnel en terre, en passant par le petit moulin manuel et les ustensiles en vanne et en terre cuite, sont des exemples à récupérer en vue d'une valorisation et commercialisation comme éléments de produits touristiques. Offrir l'occasion de vivre une telle expérience à des voyageurs dans le cadre d'un tourisme rural intime et authentique est recherché par une tranche importante de touristes internationaux spécialement.

Par ailleurs, la production agricole de la région est censée répondre à la demande de son secteur touristique, en produits de qualité et en quantités satisfaisantes. De même les acteurs

[1] Communiqué de presse du ministère de tutelle, à l'occasion du 7 ème forum régional du tourisme, Saïdia le 1er Juin 2013, cité par la presse locale ''Oujdacity'', disponible sur (http://www.oujdacity.net/regional-article-79257-fr/la-region-de-loriental-abrite-les-travaux-du-7eme-forum-regional-du-tourisme.html)
[2] K. Haddouti, Op. Cit.

touristiques locaux doivent s'orienter plus vers la production locale. Ils doivent manifester, sinon créer, une demande claire et bien définie. Un partenariat entre des acteurs des deux secteurs concernés serait certainement fructueux dans ce sens.

- Tourisme et artisanat : Parmi les meilleures modalités d'articuler les deux secteurs, nous retenons la création de circuits touristiques intégrant l'activité artisanale locale. On peut s'inspirer d'un pareil projet lancé récemment à Marrakech, et exécuté par le ministère de l'artisanat. C'est ainsi qu'on peut proposer la mise en place de circuits touristiques dans l'E.T.L.M.O portant spécialement sur la poterie, la vannerie et la tapisserie traditionnelle. Le touriste aura la possibilité de rencontrer les artisans de ces activités, notamment dans les villages d'artisans afin de visualiser à proximité et en temps réel les différentes tâches accomplies. On commence par la sensibilisation sur l'intérêt de ces projets auprès des acteurs et parties prenantes relevant surtout du tourisme et de l'artisanat, les associations, les chambres professionnelles, les hôteliers, les agences de voyage et les artisans. Des unités et des ateliers de production seront ainsi visités. Les ateliers spécialisés en poterie à Bni Sidel Jbel sont un exemple à citer.

- Tourisme et pêche : Il convient de rappeler les contraintes que connait le secteur de la pêche maritime, dont la rareté des ressources et les répercussions socioéconomiques qui en découlent. En outre, un sous-emploi se déclencherait par une gestion optimisée des pêcheurs «*notamment par l'interdiction de la pêche au niveau de certaines zones sensibles, de frayères et de nourricières ainsi que l'instauration du repos biologique*»[1]. La dynamique touristique du L.M.O est en mesure de réanimer ce secteur. En fait, à l'occasion de la saison estivale, nombreux sont les pêcheurs qui se convertissent au tourisme en l'exerçant à titre d'activité secondaire, très souvent dans le cadre d'activité informelle génératrice de revenu.

Sur la rive nord de la Méditerranée, les Italiens et les Espagnoles ont développé, en vue de diversifier leur activité de pêche, une nouvelle activité intégrant pêche et tourisme, le pescatourisme. Il s'agit d'«*activités développées par les professionnels autour de l'activité de pêche, à bord de navires de pêche, avec des personnes ne faisant pas partie de l'équipage, contre une prestation économique, auront pour objectif direct ou indirect la diffusion, la valorisation et la promotion, des modes de vie, des habitudes et de la culture des personnes vivant de la pêche maritime*»[2]. L'enjeu consiste à minimiser les risques que fait peser le tourisme sur les zones de pêche telles que Saïdia-Ras El Ma et autour de la lagune de Marchica, voire à les transformer en opportunités. Selon M. Pariat[3], cela permettra aux communautés de pêche en général de fournir différents services aux touristes, d'augmenter de revenus et de possibilités d'emploi, de retenir plus de valeur ajoutée en vendant directement du poisson pêché localement et d'offrir un riche patrimoine culturel lié à la pêche. En s'inspirant des idées ci-dessus référencées, nous tenterons d'évoquer des mesures nécessaires à la mise en œuvre de l'activité en question dans le L.M.O. Étant donné que le pescatourisme est nouveau même au niveau national, ces mesures doivent s'orienter forcément vers 3 axes :

Le premier est d'ordre juridique. Il s'agit d'étudier le cadre réglementaire existant pour rechercher la possibilité d'implanter l'activité de pescatourisme et proposer dès lors, un régime juridique adapté (Chaudouard, 2007) ou du moins une loi ou circulaire régulant cette activité. Une fois ces mesures sont établies, la conception de projets de pescatourisme peut

[1] Déclinaison régionale de la stratégie Halieutis, [en ligne], disponible sur «http://www.orientalinvest.ma/halieutique.php, (consulté le 10 juin 2017).
[2] Paprika Chaudouard, le pescatourisme : cadre juridique actuel et perspectives pour le développement d'activités touristiques dans les secteurs pêche et cultures marines, 2007, p. 16.
[3] Monique Pariat, « Editorial », in Farnet Magazine N°9, 2013, P. 3.

être attribuée à des équipes pluridisciplinaires, dont le professionnel de la pêche maritime du L.M.O doit être représenté, éventuellement par les associations professionnelles, durant toutes les phases de ces projets (conception, identification du potentiel et définition de projets…). L'adhésion du pêcheur à ces projets est primordiale.

Le volet technique s'occupe «*d'appréhender les différentes modifications à réaliser sur les navires de pêche pour assurer des conditions satisfaisantes de sécurité à l'équipage et aux passagers»*[1]. Ces modifications sont impliquées surtout par un éventuel exercice, de la part des touristes à bord, d'activités autres que celles pratiquées ordinairement par les pêcheurs. C'est le cas de l'expérience des Italiens qui permettent aux touristes de pratiquer la pêche de loisirs, qui fait partie de l'activité touristique, si cela ne gêne pas l'activité de pêche professionnelle (Chaudouard, 2007). Les mesures de sécurité à bord doivent être impérativement repensées chez nous, du fait que même les gilets de sauvetage font défaut notamment en ce qui concerne la flotte de la pêche artisanale.

La concrétisation de ces projets requiert un effort en matière de formation des pêcheurs d'une part et de la communication de la pescatourisme auprès des touristes et des professionnels de tourisme d'autre part. C'est ainsi qu'il importe d'initier les pêcheurs intéressés au tourisme, dans le cadre de la formation continue, à la consistance du pescatourisme et à la communication avec les touristes et ce, en les invitant à être innovateur quant à la création et l'identification de nouveaux services authentiques à leur zone de pêche et à leur culture. On propose aussi la possibilité d'insérer, parmi l'équipage, un lauréat d'école de tourisme en tant que guide touristique qui sera chargé de faciliter la communication entre pêcheur et touriste, éventuellement lorsqu'il s'agit d'échanges ou d'interrogations à propos d'expériences de pêche ou culinaires par exemple. La promotion de ce nouveau produit touristique au L.M.O se fera par l'intermédiaire de compagnes publicitaires et d'informations auprès des organisateurs de voyages et des touristes à l'échelle nationale et internationale. La création de sites web à cette fin et l'intégration de ce produit dans l'offre touristique de la région en général, commercialisé via les salons de ce secteur, sont à préconiser aussi.

Le financement dudit effort (formation, promotion…) peut être assuré, entre autres, par le Fonds pour l'Ajustement et la Modernisation de l'Effort de Pêche créé dans le cadre du Plan Stratégique de Développement et de compétitivité du secteur halieutique, baptisé Halieutis. Ceci doit se faire en collaboration avec les acteurs touristiques régionaux et locaux. Le centre de qualification professionnelle de la pêche maritime situé à Nador servira surement dans ce sens.

Par ailleurs, un regain d'intérêt à l'aquaculture, éradiqué au cours de la dernière décennie au L.M.O, s'impose aujourd'hui. Fournir des types de poissons et de fruits de mer particuliers, en vue de satisfaire la demande spécifique, manifestée par l'afflux de touristes internationaux est l'un des arguments probants à présenter. D'autant plus, ceci se fera conformément au 1er projet phare du plan précité, qui stipule à faire de l'aquaculture un moteur de croissance majeur. Le plan d'aménagement et de développement de l'aquaculture en Méditerranée centrale et orientale, lancé en 2013, pourrait concrétiser le retour de l'aquaculture au L.M.O. Un retour qui sera en faveur de la promotion de ses deux secteurs.

#### 2.1.2.2. Pour de nouveaux produits touristiques intégrant le littoral et son arrière-pays

On ne peut aucunement nier l'importance du tourisme balnéaire. La plage et le soleil sont toujours les éléments les plus admirés par les touristes. Cependant, on assiste durant les trente

[1] Paprika Chaudouard, Op. Cit. P. 16.

dernières années à l'émergence de nouvelles appétences de loisirs, renfermant tout ce qui a trait au patrimoine culturel et immatériel, à de nouvelles expériences, à la préservation de l'environnement…. De ce fait, le balnéaire au L.M.O est indispensable mais insuffisant à lui seul pour engendrer le développement local et régional escomptés. La concurrence accrue de destinations balnéaires voisines et "semblables" compte tenu des paramètres géographiques et naturels spécialement, d'une part et de l'existence d'un arrière-pays rural relativement en précarité d'autre part, exigent la révision de la stratégie de développement touristique entamée récemment au L.M.O. Une stratégie basée effectivement sur le volet balnéaire, quoique l'arrière-pays déborde de potentialités propices à l'émergence de produits touristiques niches, commodes aux nouvelles tendances du tourisme international précisément.

Une nouvelle politique de développement touristique s'impose dans la région. L'idée consiste à valoriser ces produits en vue d'un espace touristique méditerranéen oriental plus compétitif. Dans le cadre d'une complémentarité littoral/arrière-pays, le L.M.O sera doté certainement d'"avantages comparatifs"[1] par rapport à ses destinations voisines et concurrentes. Dans ce sens, l'arrière-pays de la côte tétouanaise est considéré comme un salut de sa destination balnéaire qui connait une faible durabilité (Berriane, 2009). Nous estimons dans ce contexte, que le L.M.O est plus nécessiteux à son arrière-pays, vu ses maux économiques et environnementaux, d'autant que cet arrière-pays a besoin de la dynamique touristique de ce littoral, notamment en ce qui concerne les flux de touristes récemment reçus.

L'examen des études et plans de nature stratégique, visant le développement du tourisme dans l'espace en étude est nécessaire. Cela concerne spécialement "Le tourisme dans la région de l'oriental" (2007), "Le CPR pour le développement du tourisme de la région de l'oriental" (2013) et finalement "Tourisme culturel et tourisme rural, deux stratégies pour l'Oriental marocain" (2014).

La 1ère a adopté le concept du P.A.T, en tant que territoire géographique qui présente une certaine unité aussi bien au niveau physique qu'humain, comme 4ème axe stratégique retenu pour atteindre les objectifs de la vision touristique de 2010. Il s'agit d'une approche territoriale implicite de la part du ministère de tutelle (Berriane et Moizo, 2009) [2]. Mais ceci concerne exclusivement le tourisme rural. Il s'agit d'une déclinaison de la stratégie de développement du tourisme rural au Maroc, qui a pour objectif de recomposer les attraits touristiques en milieu rural en un «ensemble suffisamment attractif en lui-même»[3]. Mais la réalisation des P.A.T dans l'espace étudié n'a eu jusqu'à 2019 quasiment aucun début. Pire encore, les Maisons de Pays, les véritables unités de gestion et de développement de ces P.A.T, n'existent pas en réalité. Cette situation concerne aussi d'autres destinations touristiques au Maroc, dont celle de Chefchaouene, considérée comme pionnière en matière du tourisme rural marocain. En plus, le succès de ces P.A.T tels qu'ils sont imaginés est douteux, car ils se trouveront tellement isolés et déconnectés, notamment vis-à-vis de flux touristiques minimum pour connaitre un début de commercialisation satisfaisant.

[1] Nous avons emprunté ce syntagme à la terminologie économique, pour renvoyer aux forces du L.M.O, en termes de potentiel touristique singulier et authentique, utiles dans le contexte d'un marché touristique mondial en concurrence pure.
[2] M. Berriane et B. Moizo, 2009, Op. Cit. pp.21-42.
[3] Ministère de l'économie, des finances, de la privatisation et du tourisme, Stratégie de développement du tourisme rural, 2002, p. 163.

Quant à la 2ème, elle a privilégié le concept de territoire touristique en définissant le territoire dit "Maroc Méditerranée" qui propose «une offre principalement autour du balnéaire»[1]. L'arrière-pays est perçu en tant que produit secondaire de ce territoire et annexé à son produit balnéaire. Cette considération de l'arrière-pays au second plan a été remarquée aussi dans la région de Tétouan par Berriane (2009) qui a conclu que l'intérêt apporté à l'arrière-pays montagneux, dans le cadre du PDTR est vu comme un simple complément du produit balnéaire de la côte tétouanaise.

Nous plaidons pour que le produit offert dans un cadre territorial touristique, soit intégré et renfermant le balnéaire et le rural de l'E.T.L.M.O, à quasiment autant de part, pour reprendre l'idée de Berriane. Ceci dit que les sites à potentiel touristique en arrière-pays du L.M.O feront partie intégrante de la destination touristique L.M.O. Le choix du concept destination ne nous a pas été aisé, dans la mesure où il souffre d'un déficit définitionnel au sens de Bédard[2]. Nous allons privilégier le syntagme "territoire de projets" au lieu de projets, pour le cas de notre destination ci-dessous proposée. À notre sens, ce choix est motivé par l'objectif principal qui doit être assigné à cette destination à savoir, contribuer au développement local. En effet, la détermination de territoires de projets est de nature à mobiliser les acteurs locaux autour du potentiel local, qu'ils sont censés maîtriser. Cette mobilisation est la clé de voûte de tout développement local escompté. Les projets sont entendus au sens larges du terme. Ce sont toutes mesures et actions concourant à promouvoir des produits touristiques du territoire en question et de la destination en général. Il peut s'agir de projets d'aménagement, de gestion, de valorisation de ressources naturelles ou culturelles, etc.

Nous envisageons la destination touristique L.M.O comme regroupant des territoires de projets avec une grande diversité de produits complémentaires (figure ci-dessous). L'importance de l'offre existant en termes d'infrastructures, la faisabilité et la viabilité de ces territoires ont été retenus également comme critères déterminants. Cependant, l'existence et la commercialisation de certains territoires définis sont conditionnées par leur préalable mise à niveau. Dans ce sens, nous proposons quelques mesures à préconiser à titre non exhaustif.

La valorisation du potentiel naturel et culturel, ainsi que la mise en place d'une infrastructure d'accueil, d'animation et de liaison minimale, seront parmi les principales propositions. Un certain nombre de projets, de mesures et d'idées concernent quasiment tous les territoires proposés. Il en est de même pour l'obligation de l'encouragement de la recherche scientifique et des études de terrains permettant de mettre en exergue le riche potentiel diversifié sur le plan naturel, paysager et culturel. La constitution de bases de données détaillées, pouvant servir de fonds pour tout pareil projet touristique, est requise. Nous ne voulons pas exposer les diverses potentialités et ressources touristiques, seules quelques ressources de cet espace étudié seront évoquées à titre d'exemple. Ces ressources peuvent être valorisées dans le cadre de produits présentés sous forme de circuits touristiques en particulier.

[1] Ministère du Tourisme et Région de l'oriental, CPR pour le développement du tourisme de la région de l'oriental, 2013, p. 28.
[2] François Bédard, « L'excellence des destinations », in Téoros [en ligne], 2013. Disponible sur : http://teoros.revues.org/1225. (Consulté le 18/07/2017).

**Fig. 9.4 : Territoires de projets touristiques de l'E.T.L.M.O**

ISSN : 2489-2068 Numéro 12 - 2019

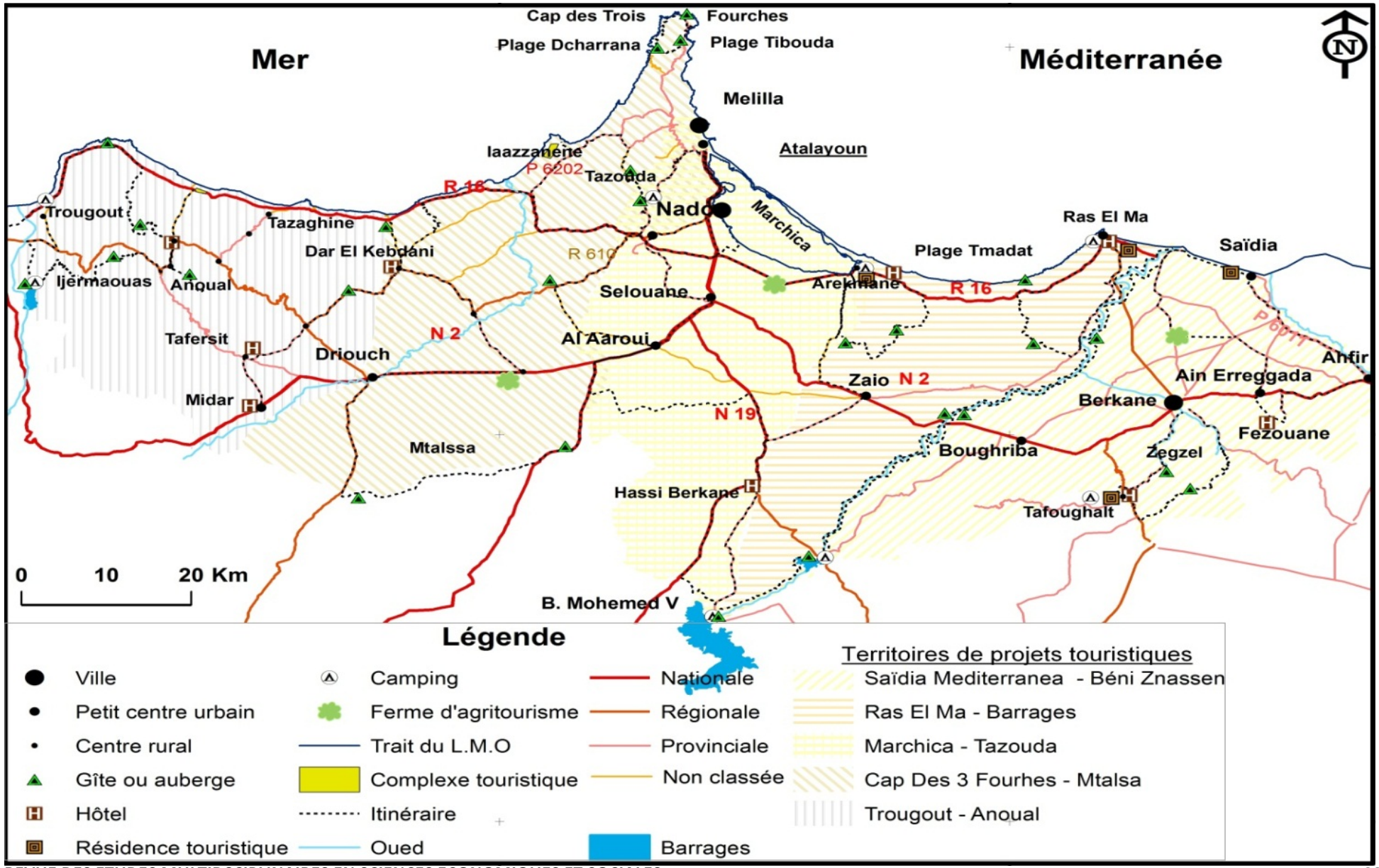


Source : K. Haddouti, 2018

- Territoire Saïdia Mediterranea - Bni Snassen

De par son potentiel touristique, ce territoire se positionne comme locomotive de toute la destination. Nonobstant un effort doit être déployé, en vue de favoriser l'intégration littoral balnéaire /arrière-pays rural en particulier. La station balnéaire de Saïdia doit jouer le rôle du foyer émetteur en diffusant des flux de touristes parmi ses visiteurs, vers l'ensemble des sites de la destination, et notamment sur son arrière-pays constitué, entre autres, par la plaine de Triffa, les montagnes de Bni Snassen, ainsi que des cours d'eau intéressants. L'infrastructure touristique doit être renforcée par la création d'unités supplémentaires. Ces unités concernent pratiquement toutes les composantes du secteur : L'hébergement, l'animation, la restauration et les agences de voyages et de transport touristiques. Tafoughalt doit avoir un hôtel de gamme moyenne, ainsi qu'un camping public. Il est fort recommandé de construire des auberges, des gîtes d'étapes ainsi que des airs de repos et de services et ce, au barrage de Machra'a Homadi, sur Moulouya et en plein cœur de la forêt de Tafoughalt. La station de Saïdia n'est pas à exclure de ces infrastructures. Ainsi, des résidences touristiques de gammes différentes sont nécessaires pour accueillir les afflux de touristes nationaux spécialement. Ce type d'hébergement s'avère plus adapté à leurs exigences et leurs comportements touristiques. La figure ci-dessus illustre quelques mesures et actes visant cet effet.

- Création de circuits touristiques partant du littoral : les circuits touristiques apparaissent comme le moyen le plus efficace en vue d'assurer l'adhésion touristique de l'arrière-pays de ce territoire à la dynamique de son littoral. On doit concevoir des routes et itinéraires de randonnées diverses. La signalisation des itinéraires et la sécurité des randonneurs doivent être prévues. Un certain nombre de ces circuits touristiques sont réalisables dont les suivants :

- Circuit Saïdia – Moulouya : Son itinéraire est à tracer sur la rive droite de l'oued Moulouya, en partant du SIBE de l'embouchure de Moulouya limitrophe de la N.S.T.S jusqu'au barrage Machra'a Homadi en amont. Il s'agit d'un trajet relativement long (environ 85 km). Des séjours sont dès lors envisageables sur ce trajet et ce, au niveau de Boughriba ou Chouihia et du barrage en question à titre d'exemple. Des gîtes doivent être créés dans ces lieux à cet effet. Il vaut mieux tracer une route verte pour faciliter les randonnées, pédestres ou à vélo, parcourant ce circuit. Vu l'importance écologique de certains lieux comme le SIBE de Moulouya, ils doivent être exclus aux traversées motorisées ;

- Circuit de la vallée de Zegzel : on peut prendre le départ de la ville de Berkane au niveau de l'intersection de l'Oued Zegzel et l'Oued Charraa. Ce trajet d'environ 11,98 km de long permet de visualiser des paysages divers (champs de néfliers, cours d'eaux, grotte du chameau…). Il peut être parcouru à pieds ou à véhicules motorisés grâce à la route reliant Berkane à Tafoughalt (carte ci-dessus). Dans cette dernière option l'itinéraire peut être plus long pour apprécier la forêt de Tafoughalt, ses monts ainsi que ses grottes (Carte ci-haut) ;

- Circuit des vergers de Triffa : c'est un circuit idéal pour les amateurs de randonnées à vélo ou à quad (quadricycle). Partant de Saïdia, les visiteurs parcourront environ 69 km en passant par plusieurs localités telles que Cafémaure, Ain Erreggada, Fezouane et Ahfir;

Par ailleurs des mesures additionnelles sont à préconiser :

- Aménagement et/ou création de fermes destinées à l'agritourisme sur Triffa, qui doivent être équipées conformément aux exigences internationales. À titre d'exemple, les communes de Boughriba et de Chouihia doivent en abriter quelques-unes ;

- Développement de la pêche continentale récréative sur la rive droite de l'Oued Moulouya et dans le barrage de Machra'a Homadi ;

- Promotion de la chasse et du tir sportifs et récréatifs en aménageant des parcours de chasse. Le club de tir implanté à Boughriba, ouvert en 2017 et le lancement du festival de tir aux plateaux à Berkane en 2012 peuvent jouer un rôle important dans ce sens. Ce territoire compte plusieurs terrains favorables à ce sport, vu leur richesse en divers gibiers. Les communes de Chouihia, de Boughriba et d'Aghbal sont des exemples à citer ;

- Valorisation du patrimoine culturel, y compris le mode de vie ancestral de la région : Les visiteurs de ce territoire, notamment en arrière-pays rural, auront l'occasion de déguster la gastronomie locale, de séjourner dans des locaux bâtis par des matériaux originaux et meublés par du mobilier local et issu spécialement de l'artisanat, etc. Offrir des cours d'initiation à des danses locales comme Erreggada, et d'y participer dans un cadre de fête intime, est un autre exemple faisable dans ce sens.

- Territoire de projets Kebdana – barrage Mohamed V

Dans sa partie littorale, ce territoire concerne des communes situées entre les deux pôles touristiques de l'E.T.L.M.O. Un espace en transition selon M. Zerrouki[1]. En effet, la réalisation de la rocade méditerranéenne a considérablement désenclavé cet espace, et les deux pôles en question peuvent lui servir de foyer émetteur de touristes et d'investisseurs. Cependant, Mis à part sa richesse en potentialités touristiques, il souffre d'une insuffisance flagrante en termes d'infrastructures touristiques. Son produit touristique s'articulera sur quatre principaux types de tourisme à savoir, le balnéaire, le pescatourisme, l'agritourisme et le tourisme de nature. L'importante capacité d'accueil de la plage de Ras El Ma (62 470 estivants par jour)[2] permet le développement d'un tourisme de masse. Ras El Ma est appelé à constituer le relais de la station balnéaire de Saïdia en cas de saturation de celle-ci.

Un bon fonctionnement de ce territoire nécessite en premier lieu une qualification de son infrastructure touristique. Dans ce contexte, nous recommandons la réalisation d'un ensemble d'hôtels classés de moyenne gamme et des unités d'hébergements plus commodes aux touristes marocains, voyageant en familles notamment vers les deux centres d'estivage Arekmane et Ras El Ma. La restauration des campings éradiqués récemment de ces deux centres est nécessaire aussi. Des auberges et gîtes d'étapes doivent être créés, spécialement en arrière-pays de la côte de ce territoire (chaînon de Kebdana…). L'absence de l'animation touristique en termes d'infrastructures et d'activités touristiques pèse lourdement sur l'image des centres en question. Des mesures urgentes doivent être prises dans ce sens. Il faut remédier à la contrainte foncière qui a entravé sérieusement l'investissement touristique, particulièrement à Ras El Ma. Nous avons noté un effort considérable en vue d'un désenclavement définitif de certaines communes, mais des difficultés de liaison littoral/arrière-pays persistent toujours. C'est le cas de la plupart des douars de la commune littorale d'Al Barkanyene.

Les prestations de service touristiques possibles, peuvent être présentées aussi sous forme de circuits. La connaissance du potentiel naturel, paysager et culturel de ce territoire permet de proposer, à titre indicatif, les circuits suivants :

[1] M. Zerrouki, allocution lors de la soutenance de la thèse du chercheur M. El Mahdaoui, qui a eu lieu à la FLSH de Oujda le 25 juillet 2017.
[2] K. Haddouti, Dynamique touristique et développement local au littoral méditerranéen oriental (L.M.O) du Maroc, thèse de doctorat en géographie humaine et aménagement, Université Mohamed I^er^, 2018, p. 68.

- Circuit Ras El Ma - Barrages : On peut concevoir un autre circuit liant le L.M.O et les barrages à l'amont de l'Oued Moulouya, cette fois-ci sur sa rive gauche. L'itinéraire est d'une richesse naturelle (biologique et géomorphologique), paysagère et culturelle (monument de la période coloniale) importante. La construction de gîtes d'étapes au niveau des sites Moulay Ali, Oued Malek (Oued Moulouya) et Barrages serait profitable. L'utilisation des tentes de nomades, qui a constitué l'élément essentiel du mode de vie des tribus locales loin du littoral (Oulad Settout et Bni Bouyahyi), est préférable dans cette intention. La promotion de la pêche continentale est possible sur Moulouya et les barrages dont il s'agit ;

- Circuits mont Kebdana : Le tourisme de montagne et de nature y est prometteur. Outre les randonnées dans sa forêt et ses altitudes culminant à 933 m, plusieurs activités y sont possibles. C'est le cas la chasse récréative et des séjours permettant d'apprécier le mode de vie local de cette partie Est du Rif (maison traditionnelle, gastronomie, meuble et ustensiles artisanaux…). Un travail est nécessaire pour vivifier ce patrimoine ancestral en voie de disparition. L'itinéraire partant d'Arekmane (environ 41 km) et celui partant de Ras El Ma (51 km), en passant par le chainon en question (Cf. carte ci-dessus) sont deux exemples de circuits de montagne possibles dans ce territoire. Des gîtes d'étapes peuvent être réalisés au niveau de l'ancienne ferme dite "Firma Olimane " et au Jbel Tamazought pour le 1er trajet, et sur le site de Souk Sabt abritant les restes des greniers collectifs de céréales qui remontent aux siècles écoulés;

- Circuit des criques : grâce aux plusieurs criques que compte le tronçon du L.M.O Arekmane-Ras El Ma, on peut monter un projet d'itinéraire intéressant dans ce territoire. Il est susceptible de comprendre les activités de pescatourisme, de promenade à bateaux et de séjours sur certains de ces criques exceptionnels tels que la petite plage de Tmadat (commune d'El Barkanyene).

- Territoire de projets Marchica -Tazouda

Il s'agit d'un territoire de projet à fort potentiel touristique. Il est appelé à constituer avec le territoire de Saïdia – Bni Snassen, les deux principaux pôles touristiques de la destination L.M.O, en offrant des produits diversifiés : balnéaire, écotouristique (le SIBE de Marchica), agritouristique (plaine irriguée de Bouarg), culturel (sites historiques et culture) et de montagne (monts et forêts). Grâce à sa dotation en infrastructure d'hébergement et d'animation touristiques relativement importante, existante et en cours de construction, aussi bien au littoral qu'à son arrière-pays, ce territoire se prête à un bon fonctionnement à court terme. Toutefois, l'hébergement touristique et les itinéraires doivent être renforcés voire créés. De même pour la signalisation et la politique de communication qui ne doit pas se limiter à promouvoir le produit Marchica quasi-isolément. Il s'agit de dépasser les mentions absurdes évoquant l'existence de potentiels touristiques en arrière-pays de la lagune en question. Nous devons intégrer ce potentiel en produits susceptibles d'être commercialisés au même titre que celui de la Marchica. À titre d'exemple, les mesures suivantes sont recommandées :

- Création et expansion de campings publics sur des sites tels que la forêt de Gourougou et le barrage Mohamed V ;

- Création d'auberges et/ou gîtes d'étapes en valorisant le patrimoine architectural, d'ameublement et le mode de vie local, dans les monts de Gourougou et de Bni Bouifrour, ainsi qu'aux barrages et à la commune de Hassi Berkane. Cette commune se caractérise par l'existence de paysages arides et d'un mode de vie apparenté au nomadisme qui figure encore

chez ses éleveurs de dromadaires et d'agneaux. L'aménagement ou la création de fermes à des fins touristiques est requis dans ce territoire ;

- Conception et élaboration de circuits et itinéraires relevant spécialement du tourisme rural et de nature, qui relient le littoral à son arrière-pays. Ils doivent être sécurisés, fléchés et agréables à parcourir par le grand public touristique :

• Circuit du Rallye (Carte ci-dessus). Il s'agit de profiter de l'ancienne version du rallye Paris – Dakar qui passait par Nador pour concevoir et commercialiser un parcours pour randonnées à moto, à vélo ou à quad. L'organisation de compétitions régulières peut favoriser le développement de ce circuit à des fins touristiques. Les visiteurs auront à parcourir un trajet d'environ 215 km de pistes différentes. Des gîtes d'étapes à réaliser serviront pour accueillir des visiteurs (séjours ou repos).

• Circuit Atalayoun – Tazouda : Grâce à sa richesse paysagère, culturelle et naturelle d'une part, et à la disponibilité d'une infrastructure touristique relativement satisfaisante d'autre part, ce circuit est prêt à être exploité à court terme. De légers travaux de signalisation et de promotion auprès des professionnels du tourisme et des touristes (via internet) sont suffisants pour le commercialiser. Il convient de tracer une route ''verte'' pédestre ou de vélos, illustrée par la carte ci-dessus. Elle passe sur un itinéraire de 56,4 km par les communes et les lieux suivants : Nador (Atalayoun)- Gourougou (Tazouda, site aménagé ''Azayfoun'') - Bni Bouifrour - Bouarg - Atalayoun ;

• De petits circuits, qui doivent être généralement pédestre ou à vélo, sont à créer aux alentours de la lagune de Marchica. À titre d'exemple, on propose deux itinéraires. Le 1$^{er}$ s'articule spécialement autour la lagune : le randonneur doit faire le tour de celle-ci pour apprécier les atouts biologiques et paysagers, dont l'essentiel est le cordon dunaire et le lieu d'ornithologie. Le 2$^{ème}$ itinéraire peut avoir lieu au sein des vergers de Bouarg limitrophe de Marchica, pour le loisir en promenade ;

- Amélioration de l'offre touristique aux activités de nature sportive ou de loisirs et créer des compétitions liées : l'escalade des montagnes (relief conique de Gourougou, du mont Bni Bouifrour et des monts de Garet) ; organisation de sorties en barque à rames ; pêche récréative en organisant des promenades en lagune ou en mer dans le cadre du pescatourisme ; pêche continentale au barrage ; sports nautiques tels que le kayak (organisation de randonnée en kayak).

- Développement de l'activité de pescatourisme dans les zones de pêches du littoral de ce territoire. L'existence de plusieurs débarcadères, notamment sur le cordon dunaire de la lagune, serviront de points de départ pour de telles promenade de pêche. Plusieurs activités peuvent être pratiquées par les touristes dans le cadre du pescatourisme (Cf. paragraphe ci-dessus : Tourisme et pêche).

- Territoire de projets Cap des Trois Fourches- Mtalssa

C'est un autre territoire de projets touristiques qui peut bénéficier du pôle urbain et économique que représentent le "Grand Nador" et Melilla. Ils sont appelés à jouer dans ce contexte un foyer émetteur de touristes et de capitaux d'investissement pour les deux territoires. Sauf que, contrairement au territoire précédent, ce territoire doit être tourné davantage d'une part, vers le littoral de Bni Chiker, d'Iaazzanène et d'Amejjaou et d'autre part, vers l'arrière-pays rural correspondant à des communes non littorales telles que Tiztoutine, Ait Mait et Mtalssa. Les acteurs économiques privés du pôle en question sont

concernés aussi par la promotion touristique de ce territoire. Un grand travail de mise à niveau et de qualification touristique et requis avant toute commercialisation de cette partie de la destination en question. Les grands axes de ce travail sont comme suit :

- Développer un hébergement touristique diversifié aussi bien au littoral qu'en arrière-pays. Des campings doivent voir le jour particulièrement sur des sites côtiers comme sidi Lahcen (commune d'Iaazzanene) Dcharrana, et Tibouda (cap Des Trois Fourches). On peut implanter des hôtels de moyenne gamme sur la côte d'Iaazzanene, et à Dar El Kebdani. On doit construire des auberges et/ou des gîtes d'étapes au niveau du cap en question, et dans les communes d'Amejjaou, de Mtalssa et d'Ait Mait par exemple. Des routes et des pistes doivent être aménagées et signalisées pour une éventuelle exploitation touristique dans le cadre de circuits et itinéraires touristiques ;

- S'appuyer sur l'importance de la pêche maritime artisanale et la particularité des lieux côtiers de ce territoire pour promouvoir une activité de pescatourisme prometteuse. Un large champ d'activité peut être conçu et développé dans ce sens : promenades à bateaux, plongée sous-marine et séjours sur les nombreuses singulières criques de la côte de ce territoire, particulièrement au niveau du cap;

- Implanter un nouveau complexe touristique : le territoire de la commune d'Iaazzanene se prête bien à l'implantation d'un 3ème projet touristique et urbain d'envergure dans le L.M.O. La nature topographique non accidentée au nord de la RP 6202, le complexe portuaire Nador West Med, en cours de construction actuellement (2019) et l'existence d'un noyau de résidences touristiques plaident pour le projet touristique en question. En fait, l'aménagement urbain de cette commune rurale est urgent. Il s'agit de tenir compte dans toute planification d'aménagement future du territoire d'Iaazzanene, de la nécessité d'un tel aménagement. Une marina doit être créée à l'extrémité rocheuse de la plage d'El Kalat, à quelques mètres des résidences touristiques précitées. Cet emplacement est dicté par l'exigence d'épargner cette plage des méfaits de la marina, semblables à ceux constatés à Saïdia.

- Créer des circuits touristiques alliant ressources touristiques du littoral et ceux de son arrière-pays, en concevant des projets communs. Des itinéraires et routes diverses doivent être envisagés dans ce sens. L'objectif est de sélectionner des randonnées offrant aux visiteurs des paysages et un patrimoine culturel riche. Il peut s'agir de différentes randonnées, que ce soit en termes de durée, de manière de déplacement ou de paysages et cultures à découvrir. Nous proposons ci-dessous quelques idées de randonnées pouvant constituer d'autres projets pour ce territoire.

- Circuits du cap (Tibouda - Dcharrana - Tibouda) : Sur une distance de 21,85 km, le randonneur pourra visiter les innombrables criques du cap des Trois Fourches ayant une beauté singulière et une richesse biologique et paysagère exceptionnelle. Des explications sur l'histoire de la lanterne du cap peuvent être apportées aux visiteurs. Des déplacements par bateau-taxi peuvent être envisagés pour se rendre sur certaines criques inaccessibles ou difficiles à visiter à pieds. Un séjour est nécessaire sur l'un de ces criques. Par exemple, des mesures de sécurités sont requises pour signaler les falaises connaissant éventuellement des éboulements, lorsqu'on définit l'itinéraire à suivre. On peut mettre en place des points de vente directe de produits de mer frais par les pêcheurs, ainsi que la construction de petits restaurants sur place à cet effet. D'autres itinéraires semblables sont à réaliser à l'ouest du cap dont il s'agit, à l'exemple du parcours (El Kalat - Sidi Lahcen-Marsa Yawyan - Dcharrana) ;

- Circuits littoral / Arrière-pays : il s'agit de concevoir des itinéraires de longues à moyennes durées traversant ce territoire en parcourant à la fois trois types de lieux différents :

le littoral, la montagne et des lieux semi-arides en arrière-pays (commune de Mtalssa par exemple). On peut opter pour des parcours pédestres, à VTT ou à véhicule motorisé. La conception de séjours à Bni Sidel Jbel, ou à Ait Mait d'un côté et sur la commune de Mtalssa d'un autre côté permettra aux visiteurs de vivre deux expériences tout à fait différentes : mener un mode de vie plus sain et près de la nature et de la montagne pour le 1er et d'aspects arides relevant du nomadisme pour le 2ème. La gastronomie s'appuiera sur la valorisation de produits locaux "bio" à l'exemple des asperges, des amendes, des figues de Barbarie et des viandes et produits laitiers de chèvres et de dromadaires. Le cadre de vie portant spécialement sur la maison marocaine traditionnelle et la tente des éleveurs nomades ainsi que sur l'ameublement et ustensiles locaux issus de l'artisanat de la région (Tapis de Bni Bouyahyi, vannerie et poterie de Bni Sidel…). On doit accorder une importance majeure au savoir-faire local, notamment en ce qui concerne l'art culinaire et les pratiques de festivité. Le folklore local et l'habit traditionnel sont à vivifier aussi dans ce sens. La carte ci-dessus montre deux itinéraires :

Le 1er itinéraire part de la commune d'Iaazzanene au L.M.O ou du Motel Kert (commune d'Amejjaou, sur la N16) pour passer spécialement par Dar El Kebdani et Driouch avant de retrouver la commune de départ en passant par Al Aaroui et Zeghanghane. C'est un itinéraire long d'environ 184,5 km ;

L'itinéraire à poursuivre dans le 2ème circuit, sur environ 58,7 km, est le suivant : Plage El Kalat – Commune Bni Sidel Jbel – Forêt de Gourougou – Plage El Kalat par la N16 puis la P6202 ;

De pareils circuits peuvent être envisagés notamment en reliant le littoral à son arrière-pays immédiat, constituant le SIBE du cap des Trois Fourches. La biodiversité de cet arrière-pays doit être valorisée. Quelques dizaines d'espèces d'oiseaux migrateurs y trouvent un reposoir indispensable avant de traverser la Méditerranée.

- Territoire de projets touristiques de Trougout-Temsamane :

À l'extrême ouest du L.M.O, on peut concevoir un territoire de projets touristiques regroupant les communes de l'ouest de la province de Driouch. Comme nous l'avons auparavant constaté, le potentiel naturel y est riche, mais l'infrastructure touristique présente un sérieux déficit. L'insuffisance de routes et des moyens de transports, en ce qui concerne la liaison littoral/arrière-pays en particulier, constitue une contrainte au développement socioéconomique des communes en question. Sa situation géographique lui exige une ouverture sur l'espace touristique d'Al Hoceima, qui connait des projets d'aménagement touristique, dont le projet Souani limitrophe.

Ce territoire peut attirer plus de touristes en tirant profit des flux visitant Al Hoceima en été. Cependant, ceci est conditionné par la mise à niveau de ses infrastructures. Ce qui l'aidera à diversifier ses produits touristiques en valorisant ses ressources touristiques naturelles et culturelles sur le littoral et l'arrière-pays. Plusieurs projets seraient envisagés dans ce sens :

- Qualifier les infrastructures : L'infrastructure est le 1er axe de projet qu'il convient de proposer. Grâce à son potentiel naturel et paysager, la côte de Boudinar s'avère très propice à l'implantation d'un petit complexe touristique (unités d'hébergement touristique, restaurant et animation). Il serait utile d'y bâtir un hôtel de gamme moyenne ainsi qu'une unité d'hébergement en plein air, un camping permettant des hébergements sous tentes et/ou en autocaravanes. On peut penser à la réalisation d'un certain nombre d'auberges et de gîtes d'étapes au littoral et à son arrière-pays, en vue d'une exploitation fructueuse du potentiel

touristique de ce territoire, particulièrement dans le cadre d'un tourisme rural. Parmi les lieux favorables à ces entités d'hébergement, nous citons : le rivage du barrage d'Abdel Karim El Khattabi (commune d'Ijermaouas), sources thermale de Lalla Chafia et de Chaabi, les monts de Temsamane et de Bni Saïd ainsi que les principaux centres tels que Driouch et Midar. On doit accorder aussi une importance majeure à l'animation touristique nettement absente sur ce territoire. Il importe de développer la chasse sportive et récréative en délimitant les zones riches en gibiers (sangliers et perdrix spécialement) et d'y construire des locaux nécessaires à l'accueil des touristes cynégétiques avant de les amodier à des sociétés spécialisées en la matière. La promotion de la chasse aux sangliers permet d'atteindre un autre objectif important pour la population locale : limiter les dégâts occasionnés par les sangliers à l'agriculture qui constitue une activité vitale pour cette population ;

- L'existence d'une activité de pêche traditionnelle, du port Sidi Hssaine et des débarcadères, permettent de promouvoir un pescatourisme dans ce territoire. La plongée sous-marine dans le cap Ras Tarf et les promenades sur bateau sont deux autres activités qu'on peut associer au pescatourisme ;

- Développer la pêche continentale au bord du barrage Abdel Karim El Khattabi ;

- Susciter le tourisme de mémoire en valorisant les lieux symboliques liés à la guerre du Rif : Ajdir (province d'Al Hoceima), Dhar Obarran et Anoual ;

- Concevoir et mettre en œuvre des circuits touristiques : Des infrastructures telles que des gîtes doivent être réalisées. À titre d'exemple, on peut citer les circuits suivants :

• Circuit Ajdir-Anoual : Le touriste parcourra des sites ayant marqués la guerre de la résistance (la guerre du Rif 1921-1926). Des séjours peuvent être programmés sur le trajet, où le mode de vie rifain ancestral doit être valorisé (maison marocaine traditionnelle, ameublement, gastronomie…). Des musées et galeries de photos historiques se rapportant aux différents aspects de cet évènement doivent être établis sur les principaux lieux de cette guerre (Anoual, Dhar Obarran…). Ce genre de projets de territoire doit mobiliser plusieurs acteurs appartenant à différentes échelles géographiques. La communauté rifaine est appelée à être précurseur dans ce sens. Le trajet que nous proposons est de 55,5 km de long. Partant d'Ajdir (Al Hoceima), il parcourt surtout les communes littorales de Trougout, d'Oulad Amghar et Boudinar avant de remonter à Temsamane en arrière-pays;

• Circuit Trougout-Ijermaouas- Boudinar (63,4km) : il s'agit de concevoir un circuit de randonnée de nature. En faisant le départ de Trougout qui jouit d'un noyau d'accueil touristique et d'une proximité de l'espace touristique d'Al Hoceima, le visiteur traversera l'aval du bassin versant de l'Oued Nekor jusqu'au barrage, avant de rejoindre les monts d'Ijermaouas culminant à 889 m. À l'instar du circuit précédent, le mode de vie ancestral rifain est à valoriser et des unités d'hébergement à dominance rurale doivent voir le jour (carte ci-dessus) ;

• Circuit de la vallée de l'oued Amekrane : Il englobera trois principales unités distinctes (plage, terrasse en escalier et montagne). Le touriste est en mesure de pratiquer tourisme balnéaire, agritourisme et randonnée dans la nature (altitude de Temsamane spécialement). Une route verte est envisageable pour des randonnées pédestres, ou à VTT. Outre les singuliers paysages de ce circuit, la visite du reste du moulin à eau encore existant dans cette vallée en constitue des instants remarquables ;

- Circuit des Bni Saïd : le fonctionnement de ce circuit reliera le littoral de Tazaghine et Sidi Hssaine, les sources thermales de Chaabi et de Lalla Chafia ainsi que les monts de Bni Saïd et le trio de centres urbains (Tafersit, Midar et Ben Taieb). Outre la nécessité d'une capacité litière classée dans ces centres, les sites thermaux requièrent un aménagement sérieux en vue d'une exploitation rentable. La traversée de ce parcours peut être pédestre, motorisée ou à VTT.

Globalement, d'autres produits touristiques de nature transversale, peuvent être créés au niveau de la destination en question. On peut ainsi concevoir des circuits touristiques s'articulant sur des ressources touristiques appartenant à plusieurs territoires parmi les territoires de projets ci-haut évoqués. C'est le cas surtout des marabouts, des souks hebdomadaires des ''moussems'', et des zaouïas.

**2.2. Pour le développement d'un tourisme patrimonial en assurant l'adhésion des acteurs locaux, la durabilité des ressources, la rentabilité et la pérennité de l'activité**

En parvenant à ce stade d'analyse, les propositions précitées resteront incomplètes, si des mesures supplémentaires sinon préalables ne soient pas prises. Les ressources humaines sont toujours la base de tout succès en matière de développement. Parlant du développement local dans l'E.T.L.M.O, auquel une reconfiguration est prévue, on est censé s'interroger sur la nature des recompositions qui en résultent. Qu'en est-il des acteurs devant intervenir dans ces recompositions en vue de réaliser un développement local, en l'occurrence par le biais du tourisme. A la lumière des expériences de développement du tourisme rural au Maroc, quelles leçons devrons-nous en tirer ? Quelles recommandations peut-on privilégier pour l'E.T.L.M.O?

Encore faut-il le rappeler les territoires de projets précités sont proposés à titre indicatif. Bien que nous y avons suggérer un certain nombre d'itinéraires de randonnées, ceci ne doit, en aucun cas, renvoyer au modèle de tourisme de randonnée développé dans le haut Atlas Marocain dès les années 1980. Il s'est avéré que ce tourisme n'a pas été généralement profitable à la population locale (M. Oiry-Varacca, 2013)[1]. Il s'agit d'un processus de développement touristique exogène qui a été remis en cause selon H. Ramou[2]. Ses bénéfices sont inégalement répartis d'autant plus qu'ils profitent plus aux tour-opérateurs étrangers (Monkachi, 2005)[3]. En contrepartie, le succès du tourisme rural réalisé dans la majorité des destinations marocaines est dû à plusieurs facteurs : la richesse culturelle et paysagère valorisée, la proximité de zones dites d'émission ou de redistribution de touristes étrangers précisément, l'ouverture des populations locales et la vivacité des ONG locales soutenues par leurs homologues étrangères et des bailleurs de fonds (Berriane et Moizo, 2009). Partant de ces constats propres au tourisme marocain d'une part, et des résultats d'analyse jusqu'ici établis d'autre part, nous affirmons que ''les ingrédients'' ci-dessus cités soient quasiment présents et valables au cas que présente le tourisme rural à l'E.T.L.M.O. Par ailleurs, cet espace a la spécificité de comprendre à la fois un littoral, où deux pôles touristiques balnéaires et urbain (Nador et Saïdia) prédominent et des sites touristiques se rapportant au tourisme rural, notamment en arrière-pays. Quelques précisions concernant cet espace méritent donc d'être soulignées.

[1] Mari Oiry-Varacca, «Du tourisme de randonnée au tourisme patrimonial : l'identité, levier de recompositions territoriales dans la vallée des Aït Bouguemez ?», in Collection EDYTEM - n° 14, 2013, PP. 45-56.
[2] H. Ramou, «L'émergence et le développement du tourisme de montagne dans le Maroc colonial et Postcolonial». In Zytnicki C., Kazdaghli H. (dir.), le tourisme dans l'Empire français. Politiques, pratiques et imaginaires XIX$^{ème}$ – XX$^{ème}$ siècles. Publications : la Société française d'histoire d'outre-mer, 2009, PP. 347-367.
[3] Cité par Mari Oiry-Varacca, Op. Cit., p. 48.

### 2.2.1. Des territoires de projets touristiques patrimoniaux à l'E.T.L.M.O : pour une recomposition à deux faces

Étant donné les résultats probants réalisés par "le tourisme patrimonial" dans le haut Atlas Marocain à partir des années 2000 (M. Oiry-Varacca, 2013), nous prônerions plutôt des territoires de projets touristiques patrimoniaux. Nous avons déjà indiqué l'importance du patrimoine dans la mise en tourisme de l'espace étudié. Toutefois, il s'agit non seulement de prendre en compte les ressources patrimoniales de chaque territoire de projets, mais aussi et surtout de les valoriser et les mettre en relation pour en faire des produits touristiques spécifiques. «Ceci doit être le fait d'acteurs locaux et pas seulement d'acteurs extérieurs»[1]. Il importe aussi de rechercher des articulations entre les initiatives remises d'en haut et celles issues de la base (Violier, 2001)[2]. En effet, l'effort déployé par les acteurs publics, au niveau central en particulier, concernant les projets touristiques structurants entamés aussi bien au L.M.O (la N.S.T.S de Saïdia et le projet de Marchica) qu'au niveau de son arrière-pays (à l'exemple de l'aménagement de la forêt de Gourougou, projet Azayfoun), doit être conjugué d'initiatives émanant des acteurs publics et privés au niveau local.

Outre la recomposition territoriale mise en relief par la patrimonialisation du tourisme dans l'E.T.L.M.O, c'est une recomposition identitaire qui se mettrait en évidence. Pour M. Oiry-Varacca, le tourisme est facteur de recomposition identitaire perçu par les acteurs locaux grâce au regard porté par les touristes sur des pratiques et des objets considérés comme emblématiques de l'identité locale. Cela renvoie à la question d'image du territoire de projets touristiques. À notre sens chacun des territoires définis doit avoir sa propre image. Une image singulière, bien construite par les acteurs locaux, en puisant dans les éléments patrimoniaux les plus singuliers du territoire, spécialement ceux de nature culturelle et relevant des modes de vie et de pratiques sociales et économiques authentiques. Cette image devrait être appropriée par l'ensemble de la communauté du territoire (population locale, professionnels de tourisme, collectivités locales, ONG…). L'importance de ces remarques s'est avérée lors de notre travail du terrain. Ainsi on a relevé un certain nombre de pratiques et phénomènes nuisant à l'image de la majorité des sites touristiques de la destination étudiée : malpropreté, mendicité, prix excessifs, etc. Le touriste se trouve souvent harcelé, voire agressé par des mendiants (y compris des enfants), des vendeurs ambulants, de faux gardiens de parking, des vagabonds etc. Ceci est observable surtout à Saïdia et Ras El Ma, où les résidents deviennent minoritaires en saison estivale, face à l'afflux d'immigrés qui y arrivent souvent pour exercer des A.G.R dans le secteur informel de façon temporaire. Ils sont indifférents à l'image touristique de ces sites qu'ils ne s'approprient absolument pas.

### 2.2.2. L'adhésion effective des acteurs locaux au progrès touristique : en vue d'un développement touristique également par "le bas"

À cet effet, les ONG des différents territoires proposés sont appelées à être de véritables leviers de l'initiative touristique locale, en termes de formation, de sensibilisation, d'identification de potentialités, d'initiation aux projets touristiques, de porteurs de projets et de soutien aux nouveaux porteurs de projets, de la recherche d'investisseurs et de bailleurs de fonds, etc. L'apport des ONG dans le cas de destinations touristiques phares du Maroc (Berriane et Moizo, 2009 et M. Oiry-Varacca, 2013) fait de celles-ci de bons modèles à suivre.

[1] Mari Oiry-Varacca, Op. Cit. P. 46.
[2] Cité par Berriane et Moizo, Op. Cit. P. 3.

Par ailleurs, le succès touristique des territoires ne peut se réaliser sans contribution des collectivités locales. Elles doivent assumer leurs responsabilités en tant que planificateur du développement socio-économique de leur territoire. Les compétences de gestion de certains services et biens communaux leur acquiert le statut d'un vrai promoteur. L'intervention dans des lieux propice à l'activité touristique à travers l'équipement, l'aménagement et l'acquisition de terrains en vue d'une promotion touristique sont de simples exemples à suggérer. Cette intervention est appelé à s'intensifier et à s'étendre pour dépasser les seules limites administratives des collectivités territoriales, en vertu de la récente loi organique n°113-14 relative aux communes promulguée en 2015. Effectivement la possibilité de créer des sociétés dites "sociétés de développement local" s'avère comme un mécanisme réel offert aux communes de l'espace étudié pour promouvoir le développement local de leur territoire en exerçant des activités à caractère économique, en l'occurrence le tourisme. En ce qui concerne des projets dépassant le territoire d'une seule commune et/ou ses capacités financières, les communes liées territorialement peuvent recourir à l'intercommunalité, en tant que regroupement de communes ou de municipalités dans une structure légale en vue de coopérer dans plusieurs domaines (transports, infrastructures, aménagement …). Ceci s'avèrera certainement efficace dans le cas des territoires de projets touristiques proposés : à titre d'exemple, la création de produits touristiques, dans le cadre de circuits tels que ceux du mont Kebdana et des Bni Saïd requiert la coopération de plusieurs communes étant donné que, d'une part ces circuits s'étend sur les territoires administratifs de plusieurs communes, et d'autre part ces communes sont en situations financières difficiles à cause de leur faible revenu. De surcroît, ces établissements de coopération s'appuieront sur une unité tribale des communes concernées. Cette unité est de nature à limiter les conflits et à favoriser des synergies au sein de la communauté intercommunale. Parmi les missions assignées à ces établissements par la loi organique évoquée, nous citons celles qui nous semblent réalisables et pertinentes au contexte des territoires de projets touristiques auparavant suggérés : les transports en commun et l'élaboration du plan de déplacement pour les communes concernées, l'entretien des voies publiques communales, création et gestion des équipements et des services de loisirs, création de zones d'activités économiques et opération d'aménagement…

Les groupements des collectivités territoriales, régis par les articles 141-148 de la loi organique dont il s'agit, peuvent regrouper des collectivités territoriales d'hiérarchies différentes. Ils sont de nature à favoriser la coopération entre ces collectivités aboutissant aussi à la mise en œuvre de projets touristiques intéressants. Ce type de groupements est très utile pour surmonter des éventuelles contraintes administratives qui peuvent surgir lorsque les limites du territoire de projets dépassent les termes des communes, des provinces ou des régions. C'est le cas de quelques territoires de projets proposés auparavant (territoire du cap des Trois Fourches – Mtalssa, circuit Ajdir-Anoual, etc.).

Les collectivités locales sont appelées à encourager les investissements en améliorant l'environnement entrepreneurial sur leur territoire. Dans ce sens, les communes disposant d'un fort potentiel touristique se trouvent dans l'obligation de faciliter l'investissement touristique au sein de leur territoire. Des mesures incitatives, à l'occasion de l'octroi des autorisations ou de la réalisation des aménagements hors site, seraient très utiles. De même elles peuvent envisager des exonérations au profit des entreprises désirant investir dans des activités caractéristiques du tourisme, selon des cahiers de charges bien précis. La priorité sera aux projets susceptibles de générer des emplois et constituer une valeur ajoutée à l'offre touristique de ces collectivités.

L'adhésion du secteur privé local et régional à la volonté de promouvoir l'activité touristique est d'une importance majeure pour l'E.T.L.M.O. Faire surgir des entreprises touristiques locales serait avantageux, notamment pour les métiers de l'hébergement et du voyagiste. Les prestations de services offertes par ces derniers dans cet espace doivent dépasser la seule délivrance de titres de transport et de réservation d'hébergement. L'émergence de vrais tour-opérateurs dans la région de l'Oriental en général est très nécessaire, du moment qu'ils sont soucieux et bien avertis du potentiel touristique local, outre leur capacité à promouvoir convenablement la destination de l'E.T.L.M.O, et permettre à la région de tirer profit d'un éventuel afflux touristiques national et international. D'autres sociétés spécialisées dans l'offre de prestations touristiques doivent voir le jour aussi. Il en est de même pour l'animation touristique telle que l'organisation de la chasse récréative.

### 2.2.3. Remédier aux maux continuant de peser sur le tourisme de l'E.T.L.M.O

Le poids de l'informel, la saisonnalité chronique et tranchée, et la faible rentabilité de la majorité des activités touristiques de cet espace sont des entraves qui y persistent toujours.

• Faire face au volet informel du tourisme dans l'E.T.L.M.O : il est très recommandé de remédier aux méfaits de l'informel très répandu et ce, en :

- Développant de nouvelles formes d'hébergement touristique, telles que les Résidences Immobilières de Promotion Touristique (RIPT) pour pallier à l'hébergement informel fortement présent au L.M.O, et répondre par conséquent à la demande interne, à laquelle l'hôtellerie classique ne convient souvent pas, vu la spécificité de sa pratique touristique. «Les pays qui réalisent des performances touristiques indéniables, comme la France et l'Espagne, se sont basés sur la composante RIPT destinée au tourisme interne. Ils ont mis en place des mesures fiscales très intéressantes et ça a donné des fruits aujourd'hui, estime Ghannam […]. Il faut s'inspirer de ces expériences.»[1]. Dès lors, il importe de promouvoir des RIPT, notamment par l'octroi d'incitations fiscales pour les acquéreurs, et le contrôle en contrepartie de ''l'hébergement chez l'habitant'' à titre lucratif ainsi que la location clandestine des résidences immobilières. Ceci dit qu'on peut substituer le mode de gestion informel consistant à confier des résidences secondaires à des courtiers incompétents et dépourvus de toute formation touristique, par un mode formel assuré par la loi 01-07, qui permet la gestion de ces résidences par des professionnels de tourisme, des entreprises de gestion. Un effort de décentralisation quant à l'octroi de licence d'entreprise de gestion des RIPT au niveau régional (dans le cadre de la régionalisation avancée) est susceptible d'accélérer aussi bien cet octroi que la transformation des résidences secondaires en RIPT conformément aux dispositions de la loi 01-07 et de la nouvelle loi régulant les établissements touristiques récemment apparue (2014) ;

- Régulant les pratiques de commerces et prestations de services saisonniers et ambulants dans l'E.T.L.M.O ;

- Régulant le secteur des parkings à l'instar à l'initiative entamée récemment sur une grande partie du territoire communal de Saïdia ;

[1] Mohamed Rial, «Résidences Immobilières de Promotion Touristique (RIPT) : Le projet de loi divise les professionnels», in : Le magazine du tourisme et du développement durable au Maroc, [en ligne], disponible sur : http://www.thrmagazine.info/Residences-Immobilieres-de-Promotion-Touristique-RIPT-Le-projet-de-loi-divise-les-professionnels_a980.html. (Consulté le 3/4/2017).

• Atténuer les méfaits environnementaux du tourisme : Viser le développement local à l'E.T.L.M.O implique aussi un effort susceptible d'assurer la durabilité de ses ressources, spécialement en :

- Atténuant la pression hydrique favorisée par les installations et l'activité touristique : arrosage des terrains de golf et espaces verts, utilisation pour piscines et douches pendant la saison estivale dans les sites touristiques, etc. On peut recourir aux eaux usées et recyclées, construire des barrages "collinaire" qui auront un double objectif : répondre aux besoins extraordinaires pendant la saison estivale et préserver le L.M.O contre les inondations ;

- Faisant des SIBE du L.M.O des parcs nationaux avec des aires protégées qui doivent avoir les mêmes limites que celles définies en tant que site Ramsar. L'attention accordée cette année au SIBE de l'embouchure de Moulouya est appréciable, quoique l'infrastructure routière qui le traverse doit être repensée ;

- Repensant le programme d'aménagement de la lagune de Marchica en renonçant à des projets de ce programme tels que la cité des deux mers, vu la vulnérabilité du cordon dunaire ;

- Mettant en œuvre de bonnes pratiques agricoles qui contribueront à l'entretien des paysages ruraux, au maintien d'un environnement préservé que les touristes apprécient et peuvent fréquenter dans le cadre de l'écotourisme et de l'agritourisme en particulier ;

- Généralisant le réseau d'assainissement liquide et le service de ramassage des déchets solides pour l'ensemble des communes de l'espace étudié. Les lieux fortement fréquentés en été comme certaines plages doivent être privilégiés. Des aides aux communes manquant de ressources humaines et financières suffisantes doivent être accordées, en l'occurrence par les provinces et la région de l'Oriental.

• Rentabiliser les sites touristiques :

- Rentabiliser l'activité touristique en offrant des prestations de services appréciées à des prix abordables et raisonnables, surtout pour les principales composantes de cette activité, l'hébergement et la restauration. On peut augmenter les dépenses des touristes au niveau de l'arrière-pays, moyennant la promotion des produits artisanaux et de terroir;

- Désaisonnaliser l'E.T.L.M.O : pérenniser ou prolonger l'activité touristique sur toute l'année, en pensant notamment à l'amélioration de l'offre en animation touristique, et en diversifiant l'offre touristique. Le développement du tourisme rural est l'un des procédés à préconiser pour aboutir à la dessaisonalisation de la destination en question. Il importe aussi d'encourager le tourisme d'affaires en favorisant l'organisation de congrès et rencontres économiques, scientifiques, sportifs et culturels. Ils doivent être répartis sur les autres mois de l'année que ceux de l'été.

**Conclusion**

En perspective d'un développement touristique local dans l'E.T.L.M.O, il importe de repenser la politique d'aménagement touristique, jusqu'ici adoptée, en envisageant un aménagement global conjuguant le littoral et son arrière-pays. On ne peut plus continuer à ignorer l'environnement économique, social et spatial du tourisme au L.M.O. Nous devons maximiser les articulations entre le tourisme et les autres secteurs économiques précités. La recherche de complémentarités et de synergies entre ces secteurs au sein de l'E.T.L.M.O serait fructueuse. Cela est de nature à étendre l'implication spatiale du tourisme du L.M.O soutenu sur certains sites, en s'ouvrant à d'autres sites littoraux et surtout à l'arrière-pays rural. L'intégration du

produit touristique de ce dernier serait avantageux en termes de complémentarité avec le balnéaire qui deviendra ainsi singularisé et plus compétitif à l'égard des destinations voisines et comparables. La diversification des produits est en mesure aussi de pérenniser l'activité touristique balnéaire souffrant d'une saisonnalité chronique. Nous avons opté à la désagrégation de l'espace de la destination (E.T.L.M.O) en cinq territoires de projets touristiques. L'apport en termes de mobilisation des acteurs locaux des cinq communautés résultant serait considérable. Des circuits touristiques doivent être conçus et aménagés (routes, signalisation, hébergement…) afin de concrétiser l'adhésion des différents sites à valeur touristique des territoires concernés, notamment entre le littoral et l'arrière-pays. Dans ce sens, l'interconnexion serait optimisée au sein de l'E.T.L.M.O.

Il s'agirait d'une recomposition à double faces de cet espace, patrimoniale et identitaire. La 1ère est appelée à dépasser la situation de la prise en considération du patrimoine local, en valorisant les ressources patrimoniales, y compris culturels, dans le cadre de produits touristiques spécifiques à ces territoires. Ce qui nécessite des efforts concertés d'une part, des acteurs locaux qui maitrisent leur patrimoine et d'autre part, des acteurs publics déjà engagés dans les grands chantiers touristiques au L.M.O. Quant à la recomposition identitaire, qui renvoie à l'image du territoire de projets touristiques, elle doit être fondée sur le patrimoine local valorisé par la communauté locale, en œuvrant pour la bonne réputation de chacun de ces territoires, contribuant ainsi au maintien de l'image escomptée pour la destination E.T.L.M.O. Cela est de nature à faire face aux phénomènes touchant à la notoriété de cette destination, et remédier par conséquent au défaut d'une fidélisation de sa clientèle potentielle et dépensière en particulier.

Finalement l'aménagement et l'équipement en infrastructures, en quantité et en qualité suffisantes, demeurent prioritaires si l'on veut promouvoir le tourisme dans la destination. Remédier aux grands maux qui persistent est autant prioritaire. Rentabiliser et pérenniser l'activité, parer à l'informel, atténuer les atteintes à l'environnement pour assurer la durabilité des ressources, sont tant d'actes urgemment recommandés pour parvenir à un développement touristique susceptible de contribuer au développement local dans l'E.T.L.M.O.

**Bibliographie**

- Bédard F., « L'excellence des destinations », in Téoros [en ligne], 2013. Disponible sur : http://teoros.revues.org/1225. (Consulté le 18/07/2017).

- Berriane M. & Moizo B. (2009), «Initiatives locales politiques publiques et développement du tourisme en milieu rural au Maroc : Bilan de 15 années de tourisme dans les arrière-pays». In : Le tourisme dans les arrière-pays méditerranéens : des dynamiques territoriales locales en marge des politiques publiques, Publié en 2009 sous la direction de M. Berriane par l'Université Mohammed V de Rabat, pp. 21-42.

- Chaudouard P. (2007), le pescatourisme : cadre juridique actuel et perspectives pour le développement d'activités touristiques dans les secteurs pêche et cultures marines, 90 p.

- Haddouti K., (2018), Dynamique touristique et développement local au littoral méditerranéen oriental du Maroc, thèse de doctorat en géographie humaine et aménagement, Université Mohamed Ier, 438 p.

- Hillali M. (1985), Le tourisme sur la côte Méditerranéenne du Maroc : potentiel et actions gouvernementales, Thèse pour le doctorat de 3eme cycle en urbanisme, université d'Aix-Marseille, 345 p.

- Jung J. (1971), l'aménagement de l'espace rural, une illusion économique, Edition Calmann Lev y, 406 p.

- Ministère de l'Économie des Finances de la Privatisation et du Tourisme (2002), Stratégie de développement du tourisme rural, 261 p.

- Ministère du Tourisme et Région de l'Oriental (2013), Contrat Programme Régional pour le Développement du Tourisme dans l'Oriental, 106 p.

- Miossec J-M. (1977), «l'image touristique comme introduction à la géographie du tourisme», in anales de géographie, N° 473, Edition Armand Colin, pp. 55-70.

- Oiry-Varacca M. (2013), Du tourisme de randonnée au tourisme patrimonial. L'identité, levier de recompositions territoriales dans la vallée des Aït Bouguemez (Haut-Atlas, Maroc) ? In: Collection EDYTEM. Cahiers de géographie, numéro 14, Ressources patrimoniales et alternatives touristiques, entre oasis et montagne. pp. 45-56

- Pariat M. (2013), « Editorial », in Farnet Magazine N°9, 32 p.

- Ramou H., «L'émergence et le développement du tourisme de montagne dans le Maroc colonial et Postcolonial». In Zytnicki C., Kazdaghli H. (dir.), le tourisme dans l'Empire français. Politiques, pratiques et imaginaires XIXème – XXème siècles. Publications : la Société française d'histoire d'outre-mer, 2009, PP. 347-367.

- Tafani C. (2012), «Complémentarités agriculture-tourisme dans les territoires insulaires : un système d'indicateurs comme outil d'accompagnement ». In : Études caribéennes [En ligne]. URL : http://etudescaribeennes.revues.org/6249. (Consulté le 20/2/2017).